

COUPE DE FRANCE DE FOL'CAR

ARTICLE 1. ORGANISATION

La FFSA organise la Coupe de France de Fol'Car.

Tous les Fol'Car inscrits à la Coupe de France et se déroulant du **29 août 2011 au 2 septembre 2012** inclus compteront pour la Coupe de France de Fol'Car 2012.

Après cette date, les Fol'Car compteront pour la Coupe de France de l'année suivante.

Les Fol'Car seront organisés conformément aux règlements FFSA.

ARTICLE 2. LICENCES

Voir réglementation des licences.

Les titulaires d'un titre de participation valable pour une seule épreuve ne pourront prétendre marquer des points dans le cadre de la Coupe de France de Fol'Car. Toutefois, leur place dans le classement du Fol'Car interviendra dans l'attribution des points de leurs divisions respectives.

ARTICLE 3. CONCURENTS ET PILOTES

Conforme à l'Article 3 de la réglementation générale Fol'Car.

ARTICLE 9. CLASSEMENTS

Le nombre de points marqué **au scratch** par pilote dans chaque Fol'Car sera comptabilisé en appliquant le barème ci-après, quel que soit le nombre de partants.

1 ^{er}	50	24 ^{ème}	22
2 ^{ème}	47	25 ^{ème}	21
3 ^{ème}	45	26 ^{ème}	20
4 ^{ème}	43	27 ^{ème}	19
5 ^{ème}	42	28 ^{ème}	18
6 ^{ème}	40	29 ^{ème}	17
7 ^{ème}	39	30 ^{ème}	16
8 ^{ème}	38	31 ^{ème}	15
9 ^{ème}	37	32 ^{ème}	14
10 ^{ème}	36	33 ^{ème}	13
11 ^{ème}	35	34 ^{ème}	12
12 ^{ème}	34	35 ^{ème}	11
13 ^{ème}	33	36 ^{ème}	10
14 ^{ème}	32	37 ^{ème}	9
15 ^{ème}	31	38 ^{ème}	8
16 ^{ème}	30	39 ^{ème}	7
17 ^{ème}	29	40 ^{ème}	6
18 ^{ème}	28	41 ^{ème}	5
19 ^{ème}	27	42 ^{ème}	4
20 ^{ème}	26	43 ^{ème}	3
21 ^{ème}	25	44 ^{ème}	2
22 ^{ème}	24	45 ^{ème}	1
23 ^{ème}	23		

Points bonus aux 3 premiers de la classe 1 :

1^{er} 15 points

2^{ème} 10 points

3^{ème} 6 points

Chaque organisateur devra obligatoirement faire parvenir le résultat de son Fol'Car à la FFSA au plus tard dans les 48 h suivant l'épreuve.

La FFSA établira pour chacun des 19 Comités Régionaux, un classement pour lequel seront retenus les 6 meilleurs résultats obtenus par chaque pilote.

Ces résultats pourront être obtenus dans le Comité Régional ou hors Comité Régional.

Dans le cas d'un changement d'attribution des points dans la réglementation 2012, les points obtenus en fin de saison 2011 comptant pour la Coupe de France 2012 seront corrigés selon la réglementation 2012.

9.1. QUALIFICATION POUR LA FINALE

Dans un classement établi au **2 septembre 2012**, les pilotes autorisés et classés dans chaque Comité Régional seront qualifiés pour participer à la Finale, selon le tableau ci-dessous.

Nord Picardie	18
Champagne Ardenne.....	6
Lorraine Alsace.....	6
Bourgogne Franche Comté	30
Rhône Alpes	6
Corse	6
Provence Alpes Côte d'Azur.....	6
Languedoc Roussillon	6
Midi Pyrénées	6
Aquitaine	6
Poitou Charente.....	6
Bretagne Pays de Loire	45
Normandie	45
Ile de France.....	6
Centre	15
Auvergne	6
Limousin	6
Réunion.....	6
Nouvelle Calédonie.....	6

Ce barème est établi en fonction du nombre de classés dans chaque Comité Régional de l'année précédente.

De 0 à 10 classés	6 qualifiés
De 11 à 15 classés	9 qualifiés
De 16 à 20 classés	12 qualifiés
De 21 à 25 classés	15 qualifiés
De 26 à 30 classés	18 qualifiés
De 31 à 35 classés	21 qualifiés
De 36 à 40 classés	24 qualifiés
De 41 à 45 classés	27 qualifiés
De 46 à 50 classés	30 qualifiés
De 50 à 60 classés	38 qualifiés
Plus de 61 classés.....	45 qualifiés

Le Comité Régional organisateur de la Finale bénéficiera du nombre de qualifiés équivalent au Comité ayant le plus de qualifiés.

Si aucun jeune de moins de 25 ans au 1^{er} janvier 2012 ne figure parmi les qualifiés d'un Comité Régional, le premier jeune de moins de 25 ans classé parmi les 50 premiers maximum du classement de ce Comité pourra participer à la Finale. Le deuxième jeune figurant parmi les 50 premiers du classement de chaque Comité sera suppléant et pourra remplacer l'éventuel forfait du premier jeune de son Comité.

Si aucune féminine ne figure parmi les qualifiés d'un Comité Régional, la première féminine classée parmi les 50 premiers maximum du classement de ce Comité pourra participer à la Finale. La deuxième féminine figurant parmi les 50 premiers du classement de chaque Comité sera suppléante et pourra remplacer l'éventuel forfait de la première féminine son Comité.

Si aucun pilote de la Classe 1 ne figure parmi les qualifiés d'un Comité Régional, le premier de la Classe 1 classé parmi les 50 premiers maximum du classement de ce Comité pourra participer à la Finale. Le deuxième de la Classe 1 figurant parmi les 50 premiers du classement de chaque Comité sera suppléant et pourra remplacer l'éventuel forfait du premier de la Classe 1 de son Comité.

Dans le cas d'un changement de Comité en cours d'année, les points acquis par un pilote dans son Comité initial seront perdus.

Un pilote, pour être qualifié à la Finale 2011, doit participer (figurer sur la liste des autorisés à prendre le départ) à au moins TROIS Fol'Car qualificatifs pour la Coupe de France organisés dans son Comité. Cette obligation tombe si son Comité organise moins de quatre Fol'Car.

Chaque pilote qualifié à la Finale devra impérativement y participer avec une voiture de même classe que celle avec laquelle il s'est qualifié.

Chaque Comité Régional fournira à ses pilotes qualifiés et suppléants une demande d'engagement à la Finale, à retourner à son Comité avant la date de clôture, accompagnée d'un chèque de 125 € représentant le montant des droits d'engagement à la Finale.

En cas de désistement d'un pilote qualifié, une notification sera faite au 1^{er} suppléant non encore qualifié remplaçant parmi les suppléants et ainsi de suite dans l'ordre du classement de son Comité et ce dans la limite des 30 premiers classés de chaque Comité.

Le Comité Régional organisateur de la Finale devra communiquer la liste des engagés et les résultats à chaque Comité Régional.

Les suppléants non retenus seront remboursés des droits d'engagement.

En cas d'impossibilité de participer à la Finale, seuls les cas de force majeure qui seront laissés à l'appréciation du Collège des Commissaires Sportifs de la Finale, feront l'objet d'une restitution du chèque d'engagement.

FINALE DE LA COUPE DE FRANCE DE FOL'CAR

La Finale de la Coupe de France de Fol'Car 2012 sera organisée par le **Comité Régional du Centre sur le Circuit de Bourges les 13 & 14 octobre 2012.**

Arrêt des classements : **2 septembre 2012.**

Le règlement de la Finale sera conforme à la réglementation générale des Fol'Car,

Les points marqués lors des Fol'Car qualificatifs servent uniquement pour la qualification à la Finale.

Lors de la Finale, si des ex aequo subsistent, ils seront départagés par le temps des essais chronométrés.

Un pilote non qualifié pourra participer à la Finale en tant que pilote N° 2 mais ne marquera pas de points (il sera transparent dans l'attribution des points. Exemple : le 1^{er} non classé est 8^{ème}, il ne marque pas ses 38 points, ils sont attribués au suivant qui est 9^{ème} et ainsi de suite).

Lors de la Finale les points sont attribués par pilote.

Manques qualificatives

Un classement général sera fait à la fin des deux manches qualificatives, en additionnant les points DU PILOTE sur les deux manches.

Finales

Le classement général sera fait en tenant compte de la meilleure place obtenue par LE PILOTE dans les finales.

Les vainqueurs de chaque classe, lors de la finale, seront proclamés "Vainqueurs" de la Coupe de France de Fol'Car "en Classe..."

Le titre de vainqueur de la Coupe de France ne sera pas attribué dans une classe qui ne serait pas représenté lors de la Finale par au moins 10 partants.

10.2. PRIX EN ESPECES

Les prix suivants seront distribués pour un total de 1 100. €. *A la charge de l'organisateur de la Finale*

Classement	Général	A la classe (X3)
1 ^{er}	100 €	100 €
2 ^{ème}	90 €	70 €
3 ^{ème}	80 €	50 €
4 ^{ème}	70 €	
5 ^{ème}	60 €	
6 ^{ème}	40 €	

10.3. COUPES

1 coupe sera remise aux 6 premiers du classement général.

1 coupe sera remise au 3 premiers de la finale C et B.

1 coupe sera remise au 1^{er} de la Classe 1

1 coupe à la première féminine.

1 coupe au premier junior

La remise des prix et coupes aura lieu après la fin du délai de réclamation dans un endroit festif.